



# Demande de subvention

Objet mobilier protégé au titre des Monuments historiques ou objet portés au Répertoire départemental

LE DÉPARTEMENT

Conditions d'éligibilité préalables : le dossier doit être complet et les travaux ne doivent pas avoir commencé.

Cadre réservé au service instructeur

Numéro GDA

Date de réception

## Identification du demandeur

Public  Privé

Propriétaire		Personne en charge du dossier	
Adresse		Courriel	
		Téléphone	

## Identification de l'objet

Objet Classé monument historique     Objet Inscrit monument historique     Objet du répertoire départemental

Dénomination de l'objet	
Date de protection	
Numéro Palissy ou numéro AOA	
Nom et adresse de l'édifice où l'objet est conservé	

## Présentation du projet

### Nature des travaux

Diagnostic, étude, sondage, analyse préalable     Conservation préventive   
Restauration/consolidation     Nettoyage

Origine, motivation du projet	
Détail des travaux envisagés	
Prestataire envisagé	
Valorisation, médiation sécurisation envisagée(s) après la restauration	

## Calendrier et financement

Date envisagée pour le début des travaux	
Montant total des travaux HT	

	Montant des travaux HT	% du montant HT total
Autofinancement		
Fonds propres		
Mécénat/souscription		
Autres		
Subventions publiques		
Département		
Etat		
Région		
Autres		

## Documents à transmettre pour l'instruction du dossier

Seul un dossier complet pourra être instruit

### Pour tous les objets

- Courrier adressé au Président du Département pour demander l'octroi d'une subvention
- Délibération municipale validant la demande de subvention et l'inscription des crédits
- RIB du propriétaire de l'objet
- Photographies de l'objet (générales et désordres principaux) en format numérique
- Fiche de subvention d'équipement

### Pour les objets protégés au titre des Monuments historiques

- Protocole d'intervention et devis détaillé du restaurateur retenu par la DRAC
- Autorisation de travaux délivrée par la DRAC
- Arrêté attributif de subvention de l'État (à transmettre ultérieurement, à réception)

### Pour les objets du Répertoire départemental

- Protocole d'intervention et devis détaillé du restaurateur envisagé

## Documents à transmettre pour le versement de la subvention

Après l'intervention, le versement de la subvention est soumis à l'envoi des pièces suivantes

- Rapport d'intervention/de restauration rédigé par le restaurateur
- Factures

Date de la signature

JJ

MM

AAAA

Signature

Nom